



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

RETOUR À LA NORMALE POUR LA MRC D'ABITIBI-OUEST ET LA VILLE DE LA SARRE

La Sarre, le 13 juin 2023 – La MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre préparent le retour à la normale et annoncent la fin des services aux citoyens évacués à partir de ce soir à 18 h 30.

Les centres de coordination des mesures d'urgence de la MRC et de la Ville ont cessé leurs opérations aujourd'hui, alors que les citoyens de la municipalité Paroisse de Saint-Lambert ont quitté la Ville de La Sarre ce matin et ceux de Normétal retrouveront leur demeure dès demain matin, à moins de changement majeur.

Les repas servis gratuitement par la Table des chefs depuis le 5 juin dernier à toutes les personnes évacuées cesseront également aujourd'hui, à 18h30, tout comme le service de soutien psychosocial. Les citoyens qui souhaitent obtenir de l'aide devront communiquer avec le 811, et faire l'option 2.

« Les citoyens de Normétal recevront toutes les informations ce soir à 20 h afin que leur retour se passe le plus paisiblement possible dans les circonstances. Je tiens à remercier chaleureusement les centaines de bénévoles de La Sarre, les employés et toute l'équipe de la Ville de La Sarre et de la MRC qui ont pris la situation à bras-le-corps ces derniers jours », a déclaré M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

« Nous souhaitons remercier la population évacuée qui a fait preuve d'une grande reconnaissance envers les bénévoles tout au long de leur séjour, alors qu'elle affrontait une situation exceptionnellement difficile », a souligné M. Yves Dubé, maire de La Sarre.

APPEL À LA PRUDENCE

Les autorités tiennent à rappeler que l'indice de feu demeure extrêmement élevé sur l'ensemble du territoire. Le respect des consignes d'interdiction en vigueur pour la sécurité de tous et la diminution des risques d'incendie est plus que jamais essentiel.

Voici un rappel des consignes en vigueur :

- Il est strictement interdit d'allumer des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, même dans des installations conformes ;
- La mesure d'interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État et de fermeture des chemins s'appliquent maintenant et jusqu'à la levée de l'interdiction ;
- Veuillez ne pas jeter vos mégots de cigarettes au sol ;
- Par mesure de précaution, nous conseillons à la population de ne pas utiliser le sentier multifonctionnel de La Sarre.

Les autorités municipales appellent à la coopération de tous pour faire respecter ces consignes et assurer un retour à la normale à l'aube de l'été qui s'approche.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières

sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

À PROPOS DE LA VILLE DE LA SARRE

La Sarre est le chef-lieu de la MRC d'Abitibi-Ouest, située au nord-ouest de l'Abitibi-Témiscamingue. La Sarre est une ville de grande diversité où la qualité de vie exceptionnelle et la chaleur légendaire de nos concitoyens en font un endroit unique, éclectique et sécuritaire; un véritable paradis pour la famille et les aînés. Ici, notre plus grande fierté, ce sont nos gens, ceux qui contribuent à notre enrichissement collectif par leur différence, leur savoir-faire ou leur implication.

-30-

Pour information :

Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
dbeauregard@mrcao.qc.ca
C. 819 301-3015

Cassiopée Bois
Responsable des communications et médiation
Ville de La Sarre
cbois@ville.lasarre.qc.ca
819 333-2282, poste 285